



APPEL À CANDIDATURES
SAISON 2

DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA VÉLOMARITIME !

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE
ET PARTAGEZ-LA,
ENTRE MARS ET OCTOBRE 2022



Appel à candidatures ouvert jusqu'au 09/01/2022



DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA VÉLOMARITIME !

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE ET PARTAGEZ-LA, ENTRE MARS ET OCTOBRE 2022

La Vélomaritime®, c'est 1 500 km d'itinéraires cyclables, sur des petites routes ou des voies vertes, de Roscoff à Dunkerque. Qu'elle se pratique d'une traite ou par petit bout, La Vélomaritime s'appuie sur trois piliers : l'univers marin, le développement durable, son identité locale. Cet itinéraire vous inspire ? Proposez votre projet de voyage à vélo entre mars et octobre 2022 et partagez-le largement avec notre aide et relais. Votre regard et votre expérience nous intéressent !

Quand ?

Entre mars et octobre 2022. Choisissez la durée et la date qui vous conviennent le mieux.

Comment ?

Partagez avec nous votre vision, vos envies et votre projet de voyage à vélo en concordance avec un des thèmes suivants : **mon premier voyage à vélo, les phares, la gastronomie, le patrimoine maritime et la rencontre avec les savoir-faire des territoires.** Quatre projets de voyage à vélo seront retenus par un jury de sélection pour devenir Ambassadeur de La Vélomaritime. Nos deux principaux critères de sélection seront le caractère inspirant de votre projet de voyage à vélo et votre capacité à le partager pendant votre parcours. Les lauréats bénéficieront d'un soutien financier, seront accompagnés dans la préparation de leur projet et partageront leur expérience avec La Vélomaritime (photo, vidéo, blog, journal de bord...).

Pourquoi ?

1 500 km d'itinéraires cyclables ne se construisent pas en un jour. L'année 2021 a été marquée par l'ouverture officielle de l'itinéraire avec une continuité à 100%. 2022 sera la première année complète de La Vélomaritime, matérialisée par des panneaux de signalisation. Après une première opération d'Ambassadeurs de La Vélomaritime en 2021, le comité d'itinéraire renouvelle l'expérience en 2022 pour répondre à l'engouement suscité par cette initiative.

Où ?

Sur La Vélomaritime bien entendu ! Qu'il s'agisse d'un projet sur 50 ou 1 500 km, nous vous laissons libre de présenter le projet de voyage à vélo qui vous ressemble.

Combien ?

Que vous soyez seul.e ou accompagné.e, pendant deux jours ou deux mois, ce n'est pas tant les chiffres qui comptent mais le projet et les valeurs qu'il défend.

Qui ?

Cela peut être vous, ou votre voisin.e et sa famille, votre entreprise, l'école près de chez vous, votre association, le journaliste de votre gazette, votre élu local ou encore tous ensemble. L'appel à candidatures est ouvert à tou.te.s, n'hésitez pas à le relayer autour de vous !

Qui pilote cet appel à candidatures ?

Le comité d'itinéraire de La Vélomaritime regroupe quatorze collectivités locales et leurs institutions touristiques autour du développement et de la promotion d'ensemble de La Vélomaritime-EuroVelo 4. A travers cet appel à projet, le comité d'itinéraire souhaite soutenir la réalisation de projets de voyage à vélo autour de La Vélomaritime et les valoriser via ses outils de communication.

TENTÉ(E) PAR L'AVENTURE ?

Candidatez jusqu'au 09 janvier 2022
en suivant les modalités présentées en page 6.





1. PRÉSENTATION DE LA VÉLOR MARITIME !



Qu'est-ce que La Vélor maritime ?

De Roscoff en Bretagne, à Dunkerque à la frontière belge, La Vélor maritime est aménagée à 100% en 2021 et traverse des sites mythiques tels que la côte de Granit Rose, le Mont-Saint-Michel et sa baie, les Plages du Débarquement, les falaises d'Étretat, la Baie de Somme ou encore la côte d'Opale. Avec une part importante de voies partagées, c'est un itinéraire vélo idéal pour les cyclistes en recherche d'évasion, de défi, de découverte culturelle et gastronomique.

La Vélor maritime : un projet porté par des institutions publiques

La Vélor maritime est un projet porté par quatorze collectivités territoriales et leurs institutions touristiques. Fin 2018, elles ont constitué un comité d'itinéraire, dont Calvados Attractivité est le chef de file. Les partenaires apportent un soutien financier et technique au projet autour d'un plan d'actions ambitieux sur cinq ans (2019-2023). Le comité d'itinéraire est accompagné par Vélo & Territoires, coordinateur du réseau national cyclable.

La marque "La Vélor maritime" a été lancée en 2019. Depuis, plusieurs actions sont menées pour promouvoir cet itinéraire et le faire connaître comme par exemple cet appel à candidatures pour devenir Ambassadeur de La Vélor maritime.

La Vélor maritime est la partie française de l'EuroVelo 4, itinéraire cyclable européen qui relie Roscoff à Kiev, en Ukraine, sur plus de 5 000 km.

Quel est l'ADN de La Vélor maritime ?

L'UNIVERS MARIN, LA MER, LES PHARES :

La Vélor maritime est un itinéraire iodé qui suit le littoral sur l'essentiel de son parcours. Sites naturels maritimes d'exception, falaises, phares, cités balnéaires, ports de pêche ou de transport, faune et flore marine, plages, gastronomie... La mer façonne les paysages traversés par La Vélor maritime et se retrouve dans l'âme des personnes et lieux qui la constituent... Mais aussi dans leur garde robe avec l'incontournable marinière.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

La Vélor maritime traverse des paysages naturels, dont l'équilibre fragile doit être préservé. En premier lieu par la promotion du vélo comme mode de déplacement actif et propre pour découvrir les richesses des côtes de la Manche et de la Mer du Nord. Mais cet engagement peut aussi se décliner et faire écho à de nombreuses initiatives liées à la réduction des déchets, l'économie locale et responsable, la promotion d'une agriculture durable, la sensibilisation à la biodiversité...

L'IDENTITÉ LOCALE :

De Roscoff à Dunkerque, La Vélor maritime traverse une multitude de territoires, de villes et de villages, de sites qui font la richesse de cet itinéraire. Des lieux de vie, de travail, des territoires de projets, des espaces chargés d'histoire : La Vélor maritime, c'est aussi aller à la rencontre de ces lieux et des personnes qui y habitent.



2. OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJET AMBASSADEUR DE LA VÉLOMARITIME



©Emmanuel Berthier

L'appel à projet "Ambassadeur de La Vélomaritime" vise à faire connaître cet itinéraire cyclable de la Manche à la Mer du Nord au plus grand nombre et notamment aux amateurs d'itinérance à vélo (présents ou en devenir). Les Ambassadeurs ont pour mission d'inspirer et de partager leur projet de voyage à vélo autour de La Vélomaritime.

Les Ambassadeurs partageront leurs expériences sur ce nouvel itinéraire tout en défendant un projet qui a du sens et qui fait écho à l'ADN de La Vélomaritime et son lien avec la mer. Une grande importance sera accordée aux contenus des projets proposés pour la sélection des Ambassadeurs. L'originalité dans les candidatures sera appréciée. A travers cet appel à candidatures, La Vélomaritime recherche des Ambassadeurs avides de découvertes et souhaitant défendre son identité.

Les cinq thèmes à exploiter

Les différents projets de voyage à vélo devront être en connexion avec au moins une des thématiques suivantes :

MON PREMIER VOYAGE À VÉLO

LES PHARES

LA GASTRONOMIE

LE PATRIMOINE MARITIME

LES RENCONTRES AVEC LES SAVOIR-FAIRE DES TERRITOIRES

Exemples de projets réalisés en 2021 par des Ambassadeurs :

• Des Remparts aux Falaises

Deux couples d'amis ont relié Saint-Malo à Etretat à vélo. Au programme : une aventure humaine, maritime et gourmande durant trois semaines sur la véloroute accompagnée de milliers de coups de pédale. Le tout, avec des productions de photos et un partage quotidien sur les réseaux sociaux.

• Les Nouveaux Aventuriers

François a parcouru La Vélomaritime de Dunkerque à Saint-Malo. Son objectif : pédaler en allant à la rencontre de héros des territoires. Au niveau de la production de contenu, François a réalisé quatre podcasts, de nombreuses photos pour les partager sur les réseaux sociaux.



3. ENGAGEMENTS RESPECTIFS DES CANDIDATS ET DU COMITÉ D'ITINÉRAIRE DE LA VÉLOMARITIME

Engagements des candidats

Réaliser le projet en 2022 (sauf motif impérieux empêchant la réalisation du projet).

Transmettre à la coordination un planning précis des étapes réalisées.

Réaliser des rencontres ou des visites dans une limite de 5 km autour de l'itinéraire (sauf dérogation exceptionnelle).

Emprunter l'itinéraire de La Vélomaritime.

Partager ce voyage à vélo avec une obligation de création de contenu à hauteur, minimum, d'une publication tous les trois jours (photo, vidéo, blog, journal de bord...), ou en concertation avec La Vélomaritime s'il devait y avoir des changements.

Céder les droits des contenus réalisés à La Vélomaritime dans un délai de deux mois à compter de la fin du voyage. En cas de non-respect de cette condition, les frais de nuitées ne seront pas remboursés.

Ne pas utiliser le projet de voyage à vélo à des fins commerciales.

Communiquer sur le statut d'Ambassadeur et le soutien apporté par La Vélomaritime dans le cadre de la communication avant, pendant et après le voyage à vélo ; et sur les outils mobilisés qui seront précisés dans la candidature (un kit de communication sera mis à disposition).

Respecter les valeurs et l'identité de La Vélomaritime et la charte graphique et d'usage de la marque.

Engagements de La Vélomaritime

Apporter un soutien financier aux candidats : prise en charge des nuitées (nuit + petit-déjeuner) à hauteur de 80€/jour et par personne, plafonnée à 1200€ par projet sélectionné. En aucun cas l'ensemble des frais ne seront pris en charge par la coordination. Les frais de nuitées seront remboursés pour la ou les personnes inscrites dans le projet de candidature. Les frais de potentiels accompagnateurs ne seront pas remboursés.

Offrir un pack Ambassadeur à chaque lauréat (veste, lunette de soleil, plaque vélo...)

Valoriser les projets portés par les candidats avant, pendant et après leur réalisation sur les outils de communication de La Vélomaritime (site web, réseaux sociaux...).

Utiliser les productions des candidats (contenus iconographiques ou écrits).

Accompagner les Ambassadeurs dans la préparation de leur projet (conseil, orientation vers des interlocuteurs utiles, réponse aux questions, facilitation des démarches).

Ne pas utiliser les données personnelles des candidats sans leur accord express au préalable.





4. MODALITÉS PRATIQUES POUR CANDIDATER

1

Remplir le formulaire de candidature en ligne à [retrouver ici](#)

2

Transmettre tout document ou référence utile à la candidature par lien de téléchargement (notamment tout exemple de production vidéo, audio ou photo)

3

Candidatures ouvertes jusqu'au 9 janvier 2022 à 23h59

Vous avez une question ?

Posez-la à lavelomaritime@gmail.com
Les candidatures complètes seront étudiées par un jury de sélection à l'issue de la date limite de candidature fixée au 09 janvier 2022. Les résultats seront annoncés en février 2022.

Membres du jury

Un office de tourisme situé sur La Vélomaritime, un Ambassadeur 2021, l'entreprise Friendly Frenchy, un socio-professionnel de La Vélomaritime, des représentants des partenaires de La Vélomaritime, Vélo & Territoires.



© Les Nouveaux Aventuriers / La Vélomaritime
Lauréat Ambassadeur Saison 1



www.lavelomaritime.fr



#LaVelomaritime



@LaVelomaritime